



PARTENARIAT ÉCONOMIQUE CCI CÔTE-D'OR . SAÔNE-ET-LOIRE / DIJON MÉTROPOLE

Fiche-Action 1 – Année 2026

TITRE DE L'ACTION

**INFORMER ET SENSIBILISER LES TPE DE DIJON MÉTROPOLE SUR LA
THEMATIQUE DE LA SECURITE ET DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE**

CONTACT REFERENT DIJON METROPOLE :

Peggy NOVE, Chargée d'Observatoire, Direction du commerce

DESCRIPTION DE L'ACTION, OBJECTIFS ET CONTENUS

CONSTAT

La sécurité des commerces demeure un enjeu prioritaire pour l'attractivité et la vitalité économique de Dijon Métropole.

Malgré l'existence d'ALERTE COMMERCE et la mobilisation conjointe des partenaires institutionnels, les faits d'insécurité continuent d'impacter les TPE, nécessitant un renforcement constant de la prévention, de la circulation de l'information et de la coordination entre acteurs.

Dans un contexte d'évolution des pratiques délictueuses et d'attentes accrues des commerçants en matière de réactivité, le dispositif doit poursuivre son développement, renforcer le porté à connaissance du dispositif, élargir sa couverture et intégrer pleinement l'ensemble des forces mobilisées sur le territoire, notamment la Police Municipale.

OBJECTIFS

- Consolider et faire évoluer le dispositif ALERTE COMMERCE comme outil structurant de prévention au service des TPE.
- Augmenter le taux d'adhésions des commerces de Dijon Métropole.
- Renforcer la coordination opérationnelle entre CCI, forces de sécurité et Ville.
- Intégrer la Police Municipale au dispositif afin d'améliorer la réactivité et la complémentarité territoriale.
- Maintenir une contribution active aux instances locales de sécurité (CPSQ).
- Sensibiliser davantage les TPE aux bonnes pratiques en matière de prévention.

CONTENU DE L'ACTION

Gestion et animation du dispositif « ALERTE COMMERCE »

- Suivi et validation des inscriptions
- Actualisation et nettoyage trimestriel de la base
- Rédaction et diffusion de fiches « Vigilance et Conseils »
- Communication sur le dispositif
- Organisation et animation des COPIL
- Coordination technique avec les forces de sécurité

La CCI prendra en outre à sa charge le coût d'envoi des SMS (en moyenne 80 alertes/an selon nombre d'adhérents en évolution _ près de 500 en 2025).

Renforcement de la communication

En lien avec les services de la Ville, les Associations et les partenaires :

- Promotion du dispositif auprès des TPE
- Diffusion du kit de communication existant
- Campagnes de sensibilisation ciblées
- Valorisation du dispositif comme outil de prévention territorial

Avec pour objectif l'accroissement du taux de couverture sur Dijon Métropole

Participation aux instances locales

- Participation mensuelle aux réunions CPSQ centre-ville
- Apports d'éléments d'analyse relatifs aux commerces et activités CHR - contribution à la circulation d'information entre les acteurs

Contributions complémentaires (sans valorisation financière)

- Contribution au Label HARMONUITS (communication sur le label, valorisation des entreprises labellisées, participation aux Comités de labellisation)
- Participation aux Commissions Terrasses (avis sur les dossiers)

MAITRISE D'OUVRAGE

CCI Côte-d'Or . Saône-et-Loire.

COUT ET NATURE DES DEPENSES PREVISIONNELLES

Dépenses prévisionnelles	J/an
Gestion du dispositif « ALERTE COMMERCE »	7 j
Communication sur le dispositif	2 j
Participation aux CPSQ centre-ville	3 j
Total	12 j

CALENDRIER

Du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 :

- Alerte Commerce :
 - Gestion continue du dispositif, sur l'année
 - Campagne de communication, sur l'année

- Réunions CPSQ : participation mensuelle

PARTENARIATS TECHNIQUES POSSIBLES

Référents Sûreté Police Nationale

Référents Sûreté Gendarmerie Nationale (pour certaines communes de la Métropole)

Services de Police Municipale

Shop In Dijon, unions commerciales de quartiers

EVALUATION

Réalisation en fin d'année d'un bilan quantitatif et qualitatif partagé par les 2 partenaires et susceptible d'influer sur les objectifs de l'année suivante.